

CFAO MOTORS TOGO ouvre désormais son showroom automobile



tous les samedis de 9h00 à 13h00



POLITIQUE

P.2

TERRORISME: La menace se rapproche



Les djihadistes de Boko Haram au Nigéria

SOCIAL P.3

Revalorisation de la valeur indiciaire des fonctionnaires: mode d'emploi

TIC P.4

L'inclusion numérique, un enjeu crucial de développement économique



ECONOMIE P.7

Coup de gueule d'un banquier: la BCEAO doit "libérer" le marché du crédit

EDUCATION P.10

Bourses d'études à l'étranger: près de 2,5 milliards FCFA octroyés en 2018



CORIS EPARGNE **KID**

+ 4,5% D'INTÉRÊT
+ 2,5% DE BONUS SUR INTÉRÊT
2 FOIS L'AN*

DÉPÔT MINIMUM **5 000 FCFA**

OFFERT
JUSQU'AU **30 AVRIL 2019**

demain se prépare aujourd'hui

La Banque Autrement
www.corisbank.tg



Infos N°225 | du 08 au 22 mai 2019

Kokouvi Ekpé AGBOH AHOULETE

Le temps des chimères

Ce n'est pas une surprise : le Parti National Panafricain (PNP) ne participera pas aux élections locales. La formation de Tikpi Atchadam lors de sa réunion hebdomadaire le 04 mai dernier, a dressé une liste à la Prévert des griefs qu'elle a contre le scrutin à venir. C'est attendu, elle dénonce le fichier électoral et les conditions dans lesquelles auront lieu les prochaines inscriptions sur les listes. Plus curieux, le PNP prête au parti au pouvoir l'intention de vouloir positionner des candidats dans des localités d'où ils ne seraient pas issus.

Encore plus étonnant, il évoque avec anachronisme la feuille de route de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), dont, en dépit de la lecture que chacun peut faire de son respect, les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la sous-région se sont félicités lors du Sommet d'Abuja le 22 décembre 2018 de sa mise en œuvre. Tout en prenant acte de l'engagement du Togo à en solder le reliquat dans les meilleurs délais, notamment les réformes institutionnelles et constitutionnelles, par ailleurs inscrites à l'agenda de l'actuelle législature et en cours de débat à l'Assemblée nationale.

De fait, l'ex lieutenant de Zarifou Ayéva et ses partisans entendent rester à l'écart du processus à venir et continuent à appeler au départ de Faure Gnassingbé et à l'ouverture d'une transition politique.

Sauf qu'ils sont aujourd'hui de plus en plus isolés et que sur le terrain d'un chimérique renversement des institutions, la plupart des formations politiques majeures de l'opposition, estiment avoir suffisamment donné. Avec le réveil douloureux mais tardif post législatives de décembre 2018, plusieurs membres de ce qui fut la Coalition des 14 partis (C14) n'entendent plus se laisser entraîner dans des postures inopérantes, sans résultats probants. Surtout si elles devraient se solder par un nouveau boycott de consultations électorales, à quelques mois de la cruciale élection présidentielle, dont les locales peuvent constituer un tour de chauffe.

Cette nouvelle position majoritaire au sein de l'opposition est d'autant plus tenue que cela fait une trentaine d'années que des élections locales n'ont pas eu lieu dans le pays. Celles annoncées devraient être l'occasion pour les adversaires de Faure Gnassingbé de gagner des exécutifs locaux et d'y expérimenter leur méthode de gouvernance, en attendant un jour de le faire sur le plan national.

Cette ligne est soutenue au-delà des partis politiques, par des organisations de la société civile, y compris la très contestataire TOGO DEBOUT. Après avoir échoué à démontrer sa capacité à faire cavalier seul et à imposer son diktat, le PNP risque donc désormais de devenir la paria de la scène politique togolaise. A force de vendre des illusions.

TERRORISME :

La menace se rapproche

Le 1er mai dernier, deux touristes français ont disparu alors qu'ils étaient partis pour un safari dans le parc national de Pendjari, dans le nord du Bénin. Si aux premières heures les autorités n'ont pas voulu parler d'enlèvement, la mort de leur guide béninois dont le corps sans vie a été depuis retrouvé, ne laisse plus planer grand doute sur les circonstances de cette disparition. La piste jihadiste est de plus en plus évoquée, certaines sources estimant même que les Français seraient déjà probablement en territoire malien. Si cela se confirmait, ce serait la preuve que le Bénin n'est plus cet îlot de sécurité, épargné jusque-là par les affres du terrorisme, dans une sous-région en proie à de régulières attaques. Et que la menace est presque aux portes du Togo.

Il y a quelques jours, nos confrères de Jeune Afrique révélaient que les services de renseignements burkinabè, se basant sur des écoutes téléphoniques, ont alerté les pays voisins sur le fait que plusieurs jihadistes ont quitté l'Est du pays pour se réfugier au Bénin, au Togo et au Ghana. Selon l'hebdomadaire basé à Paris, alors que leurs forces armées mènent, depuis début mars, une vaste opération antiterroriste dans l'est du pays, les autorités du Burkina ont alerté leurs voisins sur le risque de voir ces jihadistes présumés se replier sur leur territoire.

« Les services de renseignements burkinabè estiment en effet que certains se sont réfugiés, parfois avec leurs proches, au Bénin, au Togo et au Ghana. Ces dernières semaines, ils ont observé que plusieurs individus qu'ils surveillent, dans l'Est, passent de plus en plus d'appels téléphoniques vers ces trois pays, alors que leurs contacts à l'étranger se résumaient jusque-là à des numéros maliens et nigériens » indiquait le magazine.

De fait, des preuves de contacts avec des personnes installées dans les pays voisins cités auraient été établies. Ces informations ont été renforcées par les déclarations d'un chef jihadiste mis aux arrêts à l'est du Burkina en mars dernier au cours d'une opération dénommée Utapuanu, foudre en langue locale. Au cours de son interrogatoire, Oumarou Diallo, alias Diaw Oumarou a affirmé avoir en projet l'installation d'une cellule djihadiste à l'est avec des ramifications dans les pays voisins du sud, relate pour sa part la BBC.

Menace sérieuse :

Alors que ces informations faisaient le tour des médias et des réseaux sociaux, les autorités en charge de la sécurité au Togo déclaraient avoir interpellé plus d'une vingtaine de présumés jihadistes et les avoir renvoyés au Burkina-Faso. On apprend qu'ils circulaient à moto et comprenaient des mineurs, ou encore étaient armés et en possession de sommes d'argent importantes. Plus inquiétant, on découvre selon les affirmations de sources sécuritaires, que ce n'est pas la première fois que de présumés jihadistes sont arrêtés sur le sol togolais mais que c'est la première fois qu'ils sont aussi nombreux.

Dans son adresse à la Nation le 26 avril dernier, le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé a confirmé que le contexte sécuritaire régional est marqué par une dégradation notable, sur fond de regain des attaques terroristes et que les forces de défense et



Les djihadistes de Boko Haram au Nigéria

de sécurité ont démantelé plusieurs cellules terroristes dans le pays. « J'exprime la reconnaissance de la nation aux forces de défense et de sécurité qui se trouvent en première ligne pour épargner à notre pays les affres de cette violence aveugle. Avec maîtrise et professionnalisme, elles ont mené avec succès, au cours des derniers mois, plusieurs opérations de démantèlement de cellules terroristes sur notre territoire » avait déclaré monsieur Gnassingbé à la tribune de l'Assemblée nationale.

C'est dire donc que si notre pays a été à l'abri de la vague d'attentats terroristes qui essaient la sous-région, il n'en demeure pas moins qu'il abrite des cellules, actives ou dormantes dont nul ne peut confirmer avec cette certitude ni la taille ni l'activisme, encore moins leur capacité à passer à l'acte. Dans ce contexte, les vils polémiques heureusement vite éteintes qu'ont tenté de provoquer certains politiques ou personnalités de la société civile, sur fond de remise en cause de la réalité de la menace et de l'instrumentalisation par le régime togolais de la question du terrorisme, sonnent comme des postures irresponsables.

Avec la disparition des deux touristes français, la réalité de la menace sur les dernières zones encore épargnées par ce fléau dans la sous-région (Bénin, Togo, Ghana voire le Sénégal) se confirme ; même si les autorités aussi bien béninoises que françaises restent à ce jour prudentes pour qualifier les événements du parc de Pendjari.

Réponse régionale :

Depuis les attaques armées d'al-Qaïda au

Maghreb islamique visant la zone touristique de Grand-Bassam en Côte d'Ivoire, attaque qui a fait 19 morts en mars 2016, le Togo est sur le qui-vive, a confié un membre du gouvernement à nos confrères de RFI. « Le danger est à nos portes », reconnaît-il, tout en assurant que tout un dispositif sécuritaire a été mis en place. Depuis l'assassinat d'un prêtre espagnol mi-février côté burkinabè, la présence militaire a notamment été renforcée dans le nord du Togo. Avec « une coopération transfrontalière importante » et une attention portée sur la présence d'éventuels réseaux jihadistes dormants. En toute hypothèse, le pouvoir prend la menace au sérieux.

Dans son discours cité plus haut, Faure Gnassingbé a ainsi annoncé plusieurs mesures afin de lutter contre cette nouvelle menace, qui risque de s'étendre dans les pays côtiers d'autant que la menace s'accompagne « d'une forte pression du radicalisme et de l'extrémisme au sein des communautés » a-t-il déclaré. « En prenant conscience de cet état de choses, nous devons être sensibilisés à la montée ambiante des menaces, en restant toutefois rassurés que l'État s'attachera toujours à garantir la sécurité de chacun et la quiétude de tous. Dans le respect des libertés individuelles et collectives, la protection des citoyens restera une priorité », a poursuivi le numéro 1 Togolais.

Face à cette menace transfrontalière et internationale, la solution ne saurait être à l'échelle nationale. De fait, tous les pays de la sous-région renforcent leur coopération en matière sécuritaire et de renseignements. Les moyens suivent-ils ? C'est la grande interrogation.

REVALORISATION DE LA VALEUR INDICIAIRE DES FONCTIONNAIRES : Mode d'emploi

✎ Charles KOLOU

Le 26 avril dernier, le Chef de l'Etat annonçait devant les députés lors de son discours sur l'état de la Nation, entre autres mesures, une revalorisation de la grille indiciaire des agents de la fonction publique dès janvier 2020. Au lendemain de cette annonce, plusieurs médias, y compris le quotidien national TOGO PRESSE, ainsi que les réseaux sociaux indiquaient que la hausse serait de 5%. Contactés par notre rédaction, le ministère de la Fonction Publique comme celui des Finances n'ont pas confirmé ce taux, indiquant que des études seraient menées très prochainement afin de l'établir. En attendant que la valeur indiciaire fixée depuis 2015 à 1101,87 FCFA ne soit revalorisée avec comme conséquence l'augmentation des salaires, la polémique semble s'installer.

Le point d'indice est un outil utilisé par l'Etat afin d'établir le montant du traitement des fonctionnaires. La définition du point d'indice en fait un indicateur des augmentations de salaires. Pour obtenir le salaire brut d'un fonctionnaire, il faut multiplier le point d'indice par le nombre de points attribués à ce dernier. Les points des fonctionnaires correspondent à leur poste, leur échelon et leur ancienneté. Une revalorisation du point d'indice assure une hausse de salaire pour les agents de la fonction publique. La valeur du point d'indice ou encore la valeur indiciaire est le montant monétaire affecté au point d'indice. De fait, le traitement des agents de l'Etat est déterminé en tenant compte de leur indice et de la valeur indiciaire en vigueur. La question du taux de revalorisation de la grille indiciaire n'est donc pas neutre, notamment sur le compte en banque des fonctionnaires.

Augmentation de 28% sur 10 ans

Au lendemain de l'accession du Togo à l'indépendance, la valeur indiciaire des fonctionnaires de l'Etat était fixée à 385 F CFA à partir de janvier 1961, avant d'être rehaussée à 408,

PERIODE	VALEUR DE L'INDICE
01/01/1961 au 31/12/1965	385
01/01/1966 au 31/12/1970	408,40
01/01/1971 au 31/12/1973	449,24
01/01/1974 au 31/12/1974	494,16
01/01/1975 au 31/12/1976	568,28
01/01/1977 au 31/12/1979	653,52
01/01/1980 au 31/12/1981	718,87
01/01/1982 au 31/12/1986	754,81
01/01/1987 au 31/12/1989	792,55
01/01/1990 au 30/06/1996	832,18
01/07/1996 au 31/12/2006	873,79
01/01/2007 au 31/12/2007	917,48
01/01/2008 au 31/12/2011	945
Depuis le 01/01/2012	1039,50
Depuis le 1 ^{er} janvier 2014 : plus 6%	1101,87
Depuis le 1 ^{er} janvier 2015 : plus 30	1101,87

Tableau de l'évolution de la valeur indiciaire au Togo depuis 1^{er} janvier 1961 à 2015

40 F CFA entre 1966 et 1970. Elle sera de 449,24 FCFA à compter du 1er janvier 1971 et passera à 494,16 FCFA à partir de janvier 1974. Elle atteindra les 832,18 FCFA en 1990 sans évoluer pendant 6 ans, avant de connaître une nouvelle hausse de 41,61 FCFA pour s'établir à 873,79 à partir du 1er juillet 1996.

La valeur stagnera à ce niveau pendant 10 années qui coïncidaient avec les crises socio-politiques et économiques que va traverser le Togo en plus des Plans d'ajustement structurel (PAS).

En janvier 2007, elle sera portée à 917,48 FCFA soit une hausse de 43,69 FCFA. Du 1er janvier 2008 jusqu'au 31 décembre 2011, le salaire mensuel de base des fonctionnaires de l'Etat sera calculé sur une valeur de 945 F CFA. Elle va franchir pour la première fois la barre des 1000 F CFA à partir de 2012 pour être fixée à 1039,50 FCFA.

Avec une revalorisation de 6 %, en 2014 et l'adoption du décret N° 2015-120/PR du 14 décembre 2015 portant modalités communes d'application du statut général de la fonction publique togolaise, la valeur indiciaire va grimper à 1101,87 F CFA. Soit

une croissance de 145% entre 1971 et 2015. Evaluée sur la période 2006-2015, la valeur indiciaire a augmenté de 28%.

Augmentation des salaires avec la revalorisation

Sauf revirement du gouvernement, 2020 devrait connaître une augmentation des traitements dans la fonction publique. En partant sur l'hypothèse des 5% de revalorisation quoique démentie pour l'instant, la valeur indiciaire connaîtra une augmentation de 55,09 FCFA et passera de 1101,87 à 1156,96 FCA.

Ainsi un fonctionnaire de catégorie A, grade A1, 3ème classe et du 1er échelon obtiendra en exemple une augmentation de 8 759,31 FCFA sur son salaire de base. Il touchera ainsi comme salaire mensuel de base 183 956,64 F CFA. De même, un fonctionnaire de la catégorie B du même échelon et classe obtiendra une augmentation de salaire de 5206 F CFA. Son salaire mensuel de base devra passer de 104 126,72 à fin décembre 2019 à 109 332,72 FCFA à fin janvier 2020.

Les employés de la catégorie C et D, de la 3ème classe et de 1er échelon bénéficieront respectivement d'une augmentation de 4104,2 et de 2561,68 F CFA sur leur salaire de base. Ce salaire passera de 82 089,32 à 86 193,52 F CFA pour un fonctionnaire d'Etat de la catégorie C de 3ème classe et de 1er échelon.

CLASSE	ECHELONS	CATEGORIES											
		A						B		C		D	
		GRADE A1		GRADE A2		GRADE A3		Indice	salaire de base mensuel	Indice	salaire de base mensuel	Indice	salaire de base mensuel
Indice	salaire de base mensuel	Indice	salaire de base mensuel	Indice	salaire de base mensuel								
3ème Classe	1er	1590	175197,33	1390	153159,93	1290	142141,23	945	104126,72	745	82089,315	465	51236,955
	2ème	1770	195030,99	1520	167484,24	1420	156465,54	1075	118451,03	825	90904,275	535	58950,045
	3ème	1950	214864,65	1650	181808,55	1550	170789,85	1205	132775,34	905	99719,235	605	66663,135
	4ème	2130	234698,31	1780	196132,86	1680	185114,16	1335	147099,65	985	108534,2	675	74376,225
2ème classe	1er	2310	254531,97	1910	210457,17	1810	199438,47	1465	161423,96	1065	117349,16	745	82089,315
	2ème	2490	274365,63	2040	224781,48	1940	213762,78	1595	175748,27	1145	126164,12	815	89802,405
	3ème	2670	294199,29	2170	239105,79	2070	228087,09	1725	190072,58	1225	134979,08	885	97515,495
1ère Classe	1er	2850	314032,95	2300	253430,1	2200	242411,4	1855	204396,89	1305	143794,04	955	105228,59
	2ème	3030	333866,61	2430	267754,41	2330	256735,71	1985	218721,2	1385	152609	1025	112941,68
	3ème	3210	353700,27	2560	282078,72	2460	271060,02	2115	233045,51	1465	161423,96	1095	120654,77
classe exceptionnelle	1er	3390	373533,93	2690	296403,03	2590	285384,33	2245	247369,82	1545	170238,92	1165	128367,86
	2ème	3570	393367,59	2820	310727,34	2720	299708,64	2375	261694,13	1625	179053,88	1235	136080,95
	3ème	3750	413201,25	2950	325051,65	2850	314032,95	2505	276018,44	1705	187868,84	1305	143794,04
	4ème	3930	433034,91	3080	339375,96	2980	328357,26	2635	290342,75	1785	196683,8	1375	151507,13
	5ème	4110	452868,57	3210	353700,27	3110	342681,57	2765	304667,06	1865	205498,76	1445	159220,22

Titre du tableau : Grille Des Salaires Dans La Fonction Publique Au Togo 2015 (Valeur Indiciare = CFA franc 1101,87)

Source : Votresalaire.org/Togo

L'inclusion numérique, un enjeu crucial de développement économique et de progrès social

✎ Koffi S. DOS-REIS

La GSMA, instance internationale qui représente les intérêts des opérateurs de téléphonie mobile dans le monde entier, rassemblant plus de 750 opérateurs et près de 400 entreprises de l'écosystème mobile, révèle dans son Rapport 2019, qu'en 2018, les technologies et les services mobiles ont généré 8,7% du PIB en Afrique de l'Ouest, représentant une valeur ajoutée de 52 milliards de dollars.

C'est dire que les technologies de l'information et de la communication (TIC) constituent un véritable levier de modernisation de l'économie et de développement de la société. Fort des performances enregistrées par le secteur des télécommunications ces dernières années, le gouvernement togolais, dans le cadre de son Plan National de Développement (PND) 2018-2022, a fait du développement numérique et des innovations technologiques, l'une des pierres angulaires de l'amélioration des conditions de vie des populations.

Faire du mobile l'épicentre du développement rural

En effet, aujourd'hui, plus de 85% des ménages togolais disposent d'un téléphone portable, dont plus de 50% des ménages ruraux. La téléphonie mobile apparaît ainsi, de façon irréfutable, comme l'infrastructure de base la plus disponible dans les communautés togolaises. C'est en s'appuyant sur cette technologie qu'on peut espérer décentraliser la prospérité vers les populations rurales.

Le nombre d'abonnés aux services de téléphonie a pratiquement doublé sur la période 2012-2018 pour atteindre 6,18 millions fin 2018, soit un taux de pénétration de 83% contre seulement 52,01% en 2012. Cette dynamique de croissance est plus prononcée sur le segment de l'Internet où le nombre d'abonnés a été multiplié par 25 entre 2012 et 2018, passant de 248 000 à 3,67 millions d'abonnés. Ces chiffres cachent des disparités entre les zones urbaines et les villages et hameaux reculés qui semblent en marge de cette dynamique numérique du fait de la cherté, de la rentabilité des installations mais aussi du déficit d'énergie.

'La communauté connectée de demain' qui vient d'être inaugurée, le 24 avril 2019 à Sikpé Afidégnon, à 102 km de Lomé, dans la Préfecture du Yoto (Canton de Sédomé) par SEM Faure Essozimna Gnassingbé, Président de la République, constitue une alternative pertinente et sans aucun doute la panacée pour des populations qui, souffrant de la carence et du déficit d'infrastructure et d'énergie, ne pouvaient profiter des fruits de la prospérité. 'La République est riche de chaque fille et de chaque fils qui travaillent à sa grandeur. Personne ne sera laissé de côté' avait-il déclaré le 4 mars 2019 lors du lancement du PND



De droite à gauche: M. Marc Dèdèriwè Ably-Bidamon, Ministre des Mines et des Énergies, Mme Cina Lawson, Ministre des Postes, de l'Économie Numérique et des Innovations Technologiques, M. Tiem Bolidja DG AT2ER et M. Laré Diog-Bath Santiégou, DG de BBOXX Togo

2018-2022.

'Communauté connectée de demain', c'est déjà aujourd'hui !

L'industrie de la téléphonie mobile joue un rôle de plus en plus important dans l'accélération du développement social en Afrique de l'Ouest. Avec une proportion non négligeable de la population de la sous-région exclue de nombreux services, les plateformes numériques mobiles offrent une opportunité importante afin de proposer des solutions susceptibles d'améliorer la qualité de vie des personnes les plus vulnérables de la société et de favoriser une plus grande inclusion socioéconomique. Dans toute l'Afrique de l'Ouest, les activités des opérateurs de téléphonie mobile et d'autres acteurs de l'écosystème optimisent l'inclusion numérique et financière, stimulent l'innovation et soutiennent les efforts visant à atteindre les objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD).

'La communauté connectée de demain' est un dispositif innovant qui va bien au-delà de l'initiative présidentielle CIZO, portée conjointement par le Ministère des Postes, de l'Économie Numérique et des Innovations Technologiques et celui des Mines et des Énergies, lancée à Awagomé, à 175km au nord de Lomé (Préfecture de l'Ogou) en 2017 qui ambitionne d'électrifier 550 000 ménages togolais grâce à des kits solaires. En effet, les populations de Sikpé Afidégnon et de ses environs ne font pas que passer de l'ombre à la lumière, elles

bénéficient, grâce à l'alimentation par la filiale Togo de BBOXX, un des leaders mondiaux de l'électrification solaire décentralisée, à partir d'une mini-centrale photovoltaïque de 30 KVA, d'une tour télécom, de tout un environnement d'opportunités et de facilités qui leur permettent de disposer également d'une connectivité et d'accéder à des services à valeur ajoutée. C'est dire que les innovations technologiques, notamment cette conjonction entre la téléphonie mobile et l'électricité, sont résolument au cœur de ce dispositif puisque c'est grâce à l'Internet des objets que toute la mini-centrale mais aussi les compteurs sont gérés à distance et permettent d'offrir aux populations un service de qualité respectueux de l'environnement et à un coût abordable. Il y a là un véritable saut qualitatif et un changement de paradigme qui auront des incidences majeures sur les conditions de vie des populations.

Le projet pilote de 'communauté connectée de demain' qui résulte d'un partenariat entre BBOXX, EDF Internationale, Togo Cellulaire et la CEET, préfigure de l'accélération de la transformation socio-économique de nos villages et hameaux. En effet, des activités vont se développer autour d'une économie locale qui va à son tour générer des emplois et des revenus et, partant, contribuer au relèvement du PIB et de la croissance économique de notre pays. Selon le rapport du GSMA, l'écosystème mobile a généré, en 2018, 1,6 million d'emplois (directs et

indirects) et a apporté une contribution substantielle aux finances publiques, plus de 4 milliards de dollars ayant été collectés grâce à la fiscalité. En 2023, la contribution de l'industrie mobile atteindra près de 70 milliards de dollars (9,5% du PIB), car les pays bénéficient de plus en plus des améliorations de la productivité et de l'efficacité économique résultant de l'utilisation accrue des services mobiles. Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie d'électrification du Togo, ce sont plus de 315 localités à travers les cinq régions du pays qui seront très prochainement électrifiées à partir de mini-centrales solaires réalisées et opérées par des opérateurs privés, sur le modèle de Sikpé-Afidégnon.

Optimiser l'inclusion numérique : une priorité et un gage de succès du PND

Dans ce contexte, l'accès à Internet est susceptible de générer d'importants avantages sociaux et économiques pour les individus et les communautés tant sur le plan de la productivité et de l'efficacité des entreprises que celui d'un meilleur accès à des services qui améliorent significativement la qualité de la vie. En Afrique de l'Ouest, le mobile est la principale plateforme d'accès à Internet ; fin 2018, il y avait environ 100 millions d'utilisateurs d'Internet mobile dans la région, soit une augmentation de 19 millions par rapport à l'année précédente. C'est donc en toute logique que le gouvernement togolais a inscrit au cœur de ses priorités, le développement et la promotion des TIC : l'accès à Internet des populations, constitue un gage de développement et multiplie les chances de succès du PND. Sous cet angle, le marché de l'Internet mobile au Togo a connu une croissance remarquable avec un parc d'abonnés qui a été multiplié par quinze (15), pour atteindre 3,66 millions en 2018 contre 249 000 en 2012. Cette évolution remarquable de l'Internet mobile a permis de porter le taux de pénétration Internet mobile à 49,19% en 2018 contre 3,03% en 2012. Le taux de pénétration à l'Internet mobile a été donc multiplié par 16 sur la période.

La baisse enregistrée par l'Internet fixe s'explique par le démantèlement fin 2017 de la technologie Ev-Do qui représentait 68% du parc Internet fixe. Toutefois, ce segment devrait connaître une hausse avec l'arrivée en

juin 2017 et le démarrage des activités commerciales (mars 2018) des deux nouveaux fournisseurs d'accès Internet : GVA Togo et TEOLIS.

La tendance baissière des tarifs de l'Internet s'inscrit dans le cadre de cette politique de promotion des TIC. La dynamique concurrentielle observée sur le segment de l'Internet s'est traduite par une baisse des prix d'environ 50% entre 2016 et 2017 ainsi qu'un accroissement des usages avec un trafic global Internet qui est passé de 3 Gbps en début 2016 à 8 Gbps en décembre 2017. Parallèlement, les tarifs de l'Internet ADSL ont fortement chuté entre décembre 2016 et décembre 2017, passant en moyenne de 337 000 F CFA à 34 000 F CFA, soit une baisse moyenne de 101% (-87% pour le 2Mbps, -88% pour le 4 Mbps et -94% pour le 8 Mbps). Cette baisse significative des prix effectuée par Togo Télécom sur l'ADSL résulte de la nouvelle configuration du segment de l'Internet fixe, qui devient de plus en plus concurrentiel avec l'entrée récente sur le marché des deux nouveaux FAI et du déploiement par ces derniers d'offres d'accès Internet par fibre optique (FTTH) à des prix très compétitifs.

Ces offres FTTH ont été lancées à des tarifs les moins chers en Afrique : débit 25 Mbps au tarif de 25 000 F CFA par mois et 50 Mbps à 30 000 F CFA par mois pour Togo Telecom ; débit 30 Mbps pour 30 000 F CFA par mois pour GVA Togo. Par ailleurs, des tarifs de l'Internet ont connu également une baisse avec des débits 10 fois plus rapides, avec le lancement de la 4G. La baisse des prix de l'Internet mobile s'est traduite par une augmentation des volumes de connexion pour un même niveau de prix. Ainsi, le volume de 1Go est passé à 1,5Go en 2016 et 1,7Go en 2018 pour un prix maintenu à 5 000 F CFA (7,5€) et le volume de 5Go est passé à 5,5Go en 2018 pour un prix constant de 15 000 F CFA (23€).

L'action du gouvernement est essentiellement guidée par le souci constant d'améliorer la couverture numérique du territoire pour garantir à tous un accès au haut et très haut-débit et doter les localités d'infrastructures numériques adéquates. C'est la raison d'être de la stratégie d'aménagement numérique du territoire (2017-2022) du Ministère des Postes, de l'Économie Numérique et des Innovations Technologiques qui, à travers un Schéma Directeur d'Aménagement Numérique du territoire, se propose de pallier les carences et insuffisances grâce à des mesures d'accompagnement réglementaires, institutionnelles et organisationnelles.

Comment le numérique se met au service du développement

KSA

Moteur important de croissance à l'échelle planétaire, les TICs occupent, chaque jour un peu plus une place prépondérante dans la construction et la dynamique d'émergence du Togo. Au cœur des grands enjeux, ils touchent et impactent quasiment tous les secteurs économiques.

Qui sont les principaux acteurs des succès qu'enregistre ou impulse le secteur?

Le marché du numérique au Togo est disputé par un opérateur de téléphonie fixe, deux opérateurs de téléphonie mobile et trois fournisseurs d'accès internet (FAI).

Ainsi, Togo Télécom, propriété de l'Etat togolais qui exploite le segment filaire et fournit des services internet. Ensuite Togo Cellulaire, opérateur public exploitant des réseaux mobiles et qui est entré dans la 4G depuis juin 2018 avec, à la clé, 51,5% de part de la téléphonie mobile et 61% de part de l'internet. Togotelecom et Togocel forment aujourd'hui la holding Togocom.

Sur le segment mobile, s'est également positionné depuis 1998 Atlantique Télécom (Moov Togo), opérateur privé qui détient 48,5% de part de marché de la téléphonie mobile et 37% de part de marché de l'Internet, selon les données diffusées par le Ministère des Postes, de l'Economie Numérique et des Innovations technologiques.

On compte dans le pays, trois fournisseurs d'accès internet (FAI), Café Informatique & Télécommunications qui est un opérateur privé fournissant des services d'accès Internet ; depuis peu, TEOLIS SA qui fournit des services d'accès Internet basés sur la technologie LTE ; et le Groupe Vivendi Africa Togo (GVA Togo) qui fournit des services d'accès Internet basés sur la fibre optique à domicile (FTTH).

Un chiffre d'affaires global de 290

millions d'euros a été réalisé en 2017 par les opérateurs. En 2018, ce chiffre d'affaires devrait être revu en hausse, avec le démarrage effectif des activités de Teolis SA et du Groupe Vivendi Africa-Togo. Et progressivement, dans un contexte où TogoCom vise d'ici à la fin d'année 2019, la couverture nationale pour la 4G et où Teolis SA étend ses offres. Les deux nouveaux opérateurs Teolis SA et GVA-Togo ont lancé la commercialisation de leurs services respectivement en février et mars 2018.

Le secteur numérique permet à plusieurs institutions publiques de digitaliser leurs services, notamment l'OTR et la Caisse Nationale de la Sécurité Sociale (CNSS) tandis que les microfinances déploient leurs efforts vers une mise en réseau. Au-delà des opportunités ainsi décrites, il permet à la population en général et aux jeunes en particulier de mener des activités entrepreneuriales.

Des opportunités d'emplois et d'auto-emplois tous azimuts

Ainsi l'ouverture et l'exploitation des cybercafés. Un jeune entrepreneur qui a requis l'anonymat raconte que pour ouvrir son établissement, il a d'abord commencé avec Café Informatique, avant de migrer plus tard vers Togo Télécom auprès de laquelle il a pris une ligne ADSL à hauteur de 20 000 FCFA mensuels, sur une période contractuelle de 6 mois. Soit la connexion internet d'un débit de 20 Megaoctets par mois. 3 semaines après, il a eu droit aux installations nécessaires.

S'il estime le secteur numérique porteur au Togo, il trouve toutefois l'exploitation des cybercafés moins rentable au jour le jour, à l'heure des smartphones que beaucoup de jeunes utilisent, mes affaires ont beaucoup chuté. Mes clients sont devenus rares. Les gens ne viennent plus que pour certaines nécessités, notamment l'envoi de certains documents ».

« C'est pourquoi, pour récupérer une partie de mes anciens clients, j'ai dû installer une antenne-relai pour faire du Hot Spot, procéder à une baisse tarifaire et permettre à ceux qui se connectent à distance de le faire », confie-t-il.

Un autre, qui est dans le Hot Spot, dit avoir découvert l'opportunité par un ami. Si cet ami lui aurait expliqué le côté rentable de l'activité, celui-ci en revanche, dit être parti sur la base de l'idée de démocratiser les services, rendre accessibles les services.

« D'abord avec l'ADSL, c'était 20 000 FCFA chaque mois jusqu'à six mois. Après nous sommes passés à la fibre optique qui fait 30 000 FCFA le mois », développe-t-il. Le Hot Spot, c'est le partage du wifi. « Pour nous, il s'agit de permettre à des personnes ou à des ménages à revenus moyens de pouvoir se connecter à Internet à un débit acceptable », ajoute-t-il.

Pour profiter de cette opportunité, il a dû se procurer les matériels nécessaires à 300 000 FCFA, aller vers Togotélécom. Avec 500 000 FCFA et un local déjà à disposition, il a pu lancer le projet:

Les matériels sont entre autres le Kung Fu pour le partage de l'internet, un appareil de marque Mikrotik qui permet de partager la connexion wifi, une barre de 8 mètres que l'on installe. « C'est une activité qui marche dans les cadres où il y a beaucoup de monde qui se connecte. Il faut avoir un marché, s'assurer qu'un client arrive à se connecter au moins une fois par jour. Par exemple, avec les forfaits internet Togocel, au moins une personne arrive à se connecter par jour avec 200 FCFA. Reste à caler ton business model sur ça », explique un 3^{ème} entrepreneur qui opère dans le partage de wifi.

Seule contrainte, selon celui-ci : « c'est qu'il faut intégrer le fait que les gens se déplacent beaucoup et peuvent se connecter partout où ils sont. Nous, notre wifi permet juste à la cible de se connecter dans un périmètre de 300 mètres. Si la personne est obligée de



Indicateur d'un point Hot Spot

bouger, ça sera assez compliqué pour qu'elle se connecte. Il y a une possibilité d'aller au-delà de 300 mètres, mais il faut installer des relais, disposer d'une connexion assez bonne parce que plus tu installes des relais, plus tu auras des personnes qui se connectent et si la connexion n'est pas assez bonne, tu ne pourras pas ».

En termes d'opportunités, le marché semble assez vierge et prometteur, à la condition de s'installer dans un cadre où il y a du monde.

De fait, avec la fibre optique, les soucis de connectivité semblent réduits au minimum et les clients se plaignent moins qu'auparavant.

Le secteur numérique crée de réelles opportunités pour les jeunes. Si certains sont dans le Hot Spot et la gestion de cybercafés, beaucoup d'autres sont des community managers et gèrent des pages web pour des structures. Il y en a encore qui font de la vente en ligne, créent des plateformes de vente en ligne, etc, et développent des applications.

Ainsi Dashmake, l'appli qui sauve des vies, Sofie, l'appli qui assure la disponibilité de l'eau en continu aux populations (initiative gouvernementale), E-agribusiness.com, la plateforme qui met en relation producteurs agricoles et débouchés, Gozem, le 1^{er} service digital de réservation de véhicules et taxis-motos

au Togo, Semoa pour l'envoi d'argent, Nam crédit pour l'envoi de crédit. On estime par ailleurs à plus de 70, les médias en ligne qui opèrent au Togo.

Le très prospère marché du mobile money

On assiste à un développement fulgurant du mobile money, en sus du mobile banking que développent des banques comme Ecobank Transnational Incorporated, Orabank, etc.

Aujourd'hui, les points de mobile money (Flooz, T-Money, Point XPRESS d'Ecobank) sont visibles à tous les coins de rue. L'activité consistant à recevoir les dépôts d'argent ou transférer des fonds via les téléphones mobiles semble avoir le vent en poupe.

Et pour cause, à moins des caprices de la technologie voire des perturbations de connexion, pas un jour ne passe sans que des proches n'envoient aux leurs de l'argent ou que des gens ne fassent de dépôts d'argent sur leurs comptes mobile money.

Dans le concret, ceux qui opèrent dans ce secteur parviennent à s'en tirer à bon compte.

Néanmoins, il y a à relativiser. La réalisation d'importants gains dépend du nombre d'opérations enregistrées en tant que point Flooz, T-Money voire Point XPRESS.

SIGNATURE ELECTRONIQUE :

✎ Charles DJADE

Bientôt des prestataires locaux accrédités

Suite à l'adoption de la loi sur les transactions électroniques et la prise du décret portant réglementation des transactions électroniques, le Togo se dote d'une autorité de certification électronique. Laquelle est chargée d'accréditer des prestataires de services de certification électroniques (« PSCe ») et de certifier les prestataires de services de confiance électronique en tant que prestataires de services de confiance qualifiés (« PSCQ »). Les missions et attributions de l'autorité ont été déléguées à l'Autorité de Réglementation des secteurs de Postes et de Télécommunications (ART&P) qui est à la recherche jusqu'au 14 mai des prestataires locaux. Focus infos vous expose quelques avantages de la signature électronique.

C'est un passage obligé pour notre pays afin de garantir un environnement sécurisé pour les personnes physiques ou morales souhaitant utiliser ou mettre en place des services dématérialisés ou télé-services à valeur probante.

L'ère de la dématérialisation est en vogue dans le pays. Banques, assurances, administration et bon nombre d'opérateurs économiques procèdent à la digitalisation de leurs services. Même si les chiffres restent à confirmer, ils sont des centaines selon les informations. Cependant, aucun prestataire n'était habilité à délivrer des certificats électroniques qualifiés ni à fournir des prestations en matière de signature électronique sécurisée. Ceux qui en utilisent jusqu'alors font recours à des prestataires étrangers. Ce sera désormais chose possible dans quelques mois, promet l'ART&P.

Signature électronique

Comme la signature manuscrite au bas d'un document papier, la signature électronique identifie l'auteur d'un document numérique, qu'il s'agisse d'un courrier, d'un contrat, d'un bon de commande, d'un formulaire administratif, etc. De plus, elle garantit l'intégrité du document, c'est-à-dire qu'elle assure que le document n'a pas été modifié

par ceux qui l'ont reçu, ouvert ou lu. « Cette signature peut être celle d'un individu, mais également celle d'un groupe ou d'un organisme, c'est-à-dire d'une personne morale, explique-t-on.

« La signature électronique est possible grâce au chiffrement, aussi appelé la cryptographie. Il ne s'agit pas d'une image de signature, mais d'un code qui s'applique à la totalité du document. C'est ainsi qu'il est possible de certifier que le document n'a pas été modifié par un tiers », souligne Lefigaro.

Pour signer numériquement un document, il faut disposer d'un module logiciel qui non seulement crée le code valant signature, mais également la clé qui permettra au destinataire de vérifier cette signature. Ces dispositifs de création de signature électronique sont distribués par des éditeurs certifiés, appelés des prestataires de service de certification (PSC) ou des Tiers de confiance.

Les avantages

Selon Universign, Prestataire de Services de Confiance (PSCo) qualifié eIDAS, la signature électronique comporte quatre principaux avantages :



• Une sécurité renforcée

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, une signature électronique offre plus de sécurité qu'une signature manuscrite. Les composantes d'une signature électronique comprennent une empreinte numérique du document original. Elles restent intégrées en permanence dans le document et toute modification peut être facilement détectée. Chaque signature est en effet protégée par un cachet d'invulnérabilité, matérialisé par un horodatage qualifié scellant le document et appliquant une date universelle. Les documents signés présentent également un historique des modifications apportées depuis la première signature.

• Une réduction drastique des coûts

La signature électronique revêt également une dimension économique dans la mesure où elle réduit considérablement les coûts liés à l'impression, l'archivage et l'acheminement des documents. Etape clé de la dématérialisation des procédures, elle offre aussi une meilleure traçabilité des documents et limite les erreurs humaines au profit d'une plus grande maîtrise des risques financiers associés.

• Un suivi en temps réel et une nette amélioration des délais

La solution de signature électronique facilite le suivi des documents en temps réel grâce à un tableau de

bord. En plus, le logiciel est capable d'adresser une notification de rappel aux signataires qui auraient oublié de signer. L'émetteur du document gagne ainsi un temps précieux là où, dans le cadre d'une signature manuscrite, le délai entre l'envoi d'un document et son retour peut se compter en plusieurs semaines !

• Une amélioration de l'efficacité commerciale et de la relation client

Aujourd'hui, il est devenu indispensable que les organisations proposent leurs services en ligne. La dématérialisation de l'étape de contractualisation, à savoir la signature, est donc essentielle. Avec une solution de signature électronique, la formalisation de l'accord est instantanée. Les clients peuvent signer leurs contrats en ligne quel que soit l'endroit où ils se trouvent, une simple connexion Internet suffit. Grâce à cette expérience client réussie, la signature électronique contribue activement à améliorer l'efficacité commerciale et la qualité de service perçue.

À l'heure de la transformation digitale, la signature électronique démontre qu'elle est plus que jamais d'actualité. Si elle bouscule les habitudes séculaires d'approbation de documents, les retours d'expérience clients démontrent de bons résultats d'adoption. Néanmoins, si ses avantages fonctionnels ne sont plus à démontrer, il peut subsister des interrogations quant à la sécurité d'une telle solution.

Société/ #ForzaSistas, le 1er Forum participatif de solidarité féminine s'ouvre ce 12 mai à Lomé

✎ Albert AGBEKO

Née de l'initiative de la bloggeuse Mikafui Akué, #ForzaSistas, « Force aux sœurs », qui est un mot composite d'italien et d'anglais, se veut un challenge qui encourage la solidarité féminine. Lancé sur les réseaux sociaux en 2018, ce mouvement vise à favoriser le soutien et la promotion d'initiatives féminines par des femmes, afin qu'elles se posent des questions sur les causes réelles de leur incessante rivalité. Il veut servir également de cadre d'échanges sur des sujets sur le genre.

« L'idée est née en août 2018, après la lecture d'un article sur l'importance de cultiver la solidarité entre femmes », explique Mikafui Akué, l'initiatrice du projet. Premier du genre au Togo, ce challenge s'adresse à toutes les femmes togolaises qui croient en la force de la solidarité féminine, à en choisir et à les faire découvrir au grand public.

« #ForzaSistas, c'est un challenge qui donne l'occasion aux femmes de présenter trois d'entre elles, d'évoquer leurs actions dans l'entrepreneuriat,

dans la défense des droits humains etc. et de dire pourquoi elles les inspirent ou sont objet de leur admiration. Puis trois autres femmes sont choisies pour faire le même exercice », détaille Mlle Akué.

En clair, #ForzaSistas se veut un concept assez particulier qui vise à renforcer la solidarité féminine. Le mouvement a pour ambition de développer des stratégies efficaces pour promouvoir entre les femmes une réelle solidarité. Il s'agit de soutenir les initiatives féminines, de

les faire connaître, de renforcer leurs capacités sur différents sujets en lien avec leur désir d'épanouissement. En somme, le mouvement entend amener les femmes à éviter les compétitions stériles et à œuvrer pour la solidarité entre elles.

Aujourd'hui, ce mouvement veut quitter l'espace des réseaux sociaux en lançant le premier forum sur la solidarité féminine qui permettra aux femmes de réfléchir à des stratégies efficaces de mise en œuvre

de la dynamique de solidarité. Ce forum aura lieu le 12 mai prochain sur le thème : « relevons le défi de la sororité, la solidarité féminine en lumière ». Cette rencontre qui se veut périodique permettra

aux participantes d'échanger sur des sujets liés à la femme dont notamment « Femme, premier ennemi de la femme ? Solidarité entre femmes, un pari impossible ? Vers un véritable entre soi féminin ? Apprendre des aînées, Quel exemple pour nos sœurs et nos filles ? S'accepter, Accepter l'autre, Personal branding, ce que c'est et

comment l'améliorer ».

A terme, il s'agira de continuer les échanges en vue de la création de partenariats et des réseaux pour la réalisation des activités et projets respectifs. Un programme de mentorat à l'endroit des jeunes sœurs, une soirée networking et de détente (karoké) sont aussi au programme.



COUP DE GUEULE D'UN BANQUIER:

La BCEAO doit "libérer" le marché du crédit

Comment les banques vont-elles y arriver? Sans défiance aucune à l'institut d'émission, il faut constater que la mesure de relèvement de la borne supérieure du taux de prêt marginal de 3.5 à 4.5 % est un signal. C'est un indicateur de la perception du risque de la zone et, aussi, de la rémunération minimale attendue. C'est comme si la théorie était de décourager les banques à ne faire que de la trésorerie (placement de titres) au lieu du crédit.

Les taux d'épargne se sont d'ailleurs ajustés dans l'offre de certaines banques universelles. Le problème est ailleurs. Il est au niveau du refinancement moyen dans la perspective du développement des prêts PME. Sur la place, les trésoriers de banques se coupent les cheveux en quatre (et dans le sens de la longueur) pour trouver des financements pour leur employeur.

Comme 4.5% sont chers, les banquiers vont à toute vitesse vers le guichet à 2.5% de la BCEAO. Cette fenêtre est à une semaine mais il faut déposer les bijoux de famille à la banque en contrepartie.

Seulement, avec un financement à une semaine, même revolving, il est utopique de constituer un portefeuille de prêts PME allant sur l'intervalle 3-5ans. Il est même impossible, dans ces conditions, de financer la "transformation

industrielle", cette nouvelle musique que nos politiques nous chantent. Quant à l'interbancaire, il n'existe aujourd'hui que sur le papier. "Il n'y a personne qui prête à son camarade" comme le marmonne un trésorier ivoirien. Ou, plus précisément, il n'y a personne qui prête à son camarade à moins de 4.5%.

Au Wakanda, les banques font jouer l'interbancaire à leur manière

Les oiseaux de même plumage volant ensemble (bird of same feathers flock together), les banques panafricaines refinancent les banques panafricaines, les banques marocaines refinancent leur filles, les banques françaises, réputées surliquides, ne financent personne au Wakanda. Oui, elles peuvent le dire, "personne n'est capable d'acheter nos lignes à notre prix".

Mais le constat drôle est que les banques les PLUS liquides ne prêtent pas ET tout va bien, madame la marquise. Il y a comme une prime au mauvais élève.

La recherche de financement est d'autant plus laborieuse que le TEG (Taux effectif global) est passé de 18 à 15% et a été aujourd'hui plafonné à 15% TTC: cela veut dire que si une banque ne veut pas dépasser les 15%, elle doit prêter à 13% max inclus TVA.

De l'alchimie? Qui va financer alors la plantation de Yao dont le titre foncier porte le nom de son arrière grand-père? Yao produit une spéculation non régulée et il n'a pas encore exhibé un contrat de vente ferme.

Par ailleurs, le droit d'exploitation de la ferme n'est acté que par la capacité mystique dissuasive de Yao par rapport à ses frères mais pas sur papier. Qui va financer



M. Tiémoko Meyliet Koné Gouverneur de la BCEAO

Michael, brillant informaticien qui a découvert un produit de social média révolutionnaire? Notons que l'entreprise Imaginaire DUPONT SA emprunte "clean" auprès des banques à 5%, à prendre ou à laisser. Mais ne vous inquiétez pas, les Etats eux, trouvent financement sans problème.

D'ailleurs, ils viennent ramasser la petite capacité disponible en négociant en amont que leur financement fasse l'objet d'un traitement comptable favorable (JAMAIS de provisions en tant que produit de trésorerie d'ailleurs) et

d'un refinancement intégral à la Banque Centrale.

Après avoir vidé les disponibilités du marché pour leur programmes nationaux de développement, les mêmes Etats désignent un bouc émissaire idéal en campagne électorale: " il faut que les banques financent", scandent-ils l'index pointé vers ces charmants banquiers accusés de ne rien faire pour financer l'économie.

Où trouver les refinancements à moins de 6% sur 5 ans en FCFA pour construire un portefeuille sain?

Pour les révisions et réparations de votre véhicule,
Prenez Rendez-vous en ligne
et
Recevez gratuitement le nettoyage de votre climatisation

toyota.tg
citroen.tg



cfao
MOTORS

Bd Eyadema, BP 332 Lomé
Tél: 22 23 31 00
cfaotogo@cfao.com

Le Guichet unique du foncier simplifie tout

Charles DJADE

L'opérationnalisation du guichet unique est très attendue par les Togolais, surtout par les opérateurs économiques et les investisseurs. Mais il va falloir encore patienter pour bénéficier des avantages de cette réforme initiée par le gouvernement. Selon les services de la Conservation foncière, le processus est en cours. Les matériels sont en installation et les séances de renforcement des capacités se poursuivent pour sa meilleure appropriation. Le siège est logé dans l'ancien bâtiment du Commissariat général de l'Office togolais des recettes (OTR) à Lomé. Entre autres avantages, le guichet unique va apporter un gain de temps, de coûts et minimiser les risques en matière de formalités domaniales. Le dispositif devra « répondre au besoin d'allègement et de célérité de la procédure d'obtention des actes d'urbanisme, notamment le titre foncier ». Quel changement apporte concrètement le guichet unique dans les demandes de titre foncier ? Eléments de réponse.

Simplification des procédures

« Le guichet unique a pour intérêt particulier de réduire les délais et les coûts de prestation mais aussi de déplacement car il permet de regrouper au même endroit plusieurs services notamment l'urbanisme, l'agro-foncier, le cadastre... », nous explique Kambia Seydou, Chef section études et statistiques de la conservation foncière. En effet, la procédure simplifiée commence depuis le début du processus. Selon le Chef section Kambia, un demandeur de titre foncier n'aura plus besoin de trois tampons avant d'arriver au guichet pour la suite de la procédure d'obtention. Désormais, le plan comportant le seul tampon du géomètre agréé, et le contrat de vente, signé entre les parties et les témoins, puis par le Chef de canton, confirmé par le préfet puis légalisé au Tribunal si le demandeur opte pour la voie administrative, ou établi par le notaire (s'il opte pour la voie notariale) suffisent pour le processus au Guichet unique.

Le certificat administratif obtenu dans l'ancienne procédure sera « relayé » par le bornage contradictoire qui sera effectué par les services de la conservation foncière. « Aujourd'hui avec un seul tampon du géomètre agréé, le plan vaut pour être une pièce du dossier de demande du titre foncier au niveau du guichet unique », précise M. Bali Komi, Chef division de la conservation foncière. Or, « selon l'ancien circuit, vous allez après à l'urbanisme si c'est un terrain urbain ou à l'agro-foncier si c'est un terrain rural avant de revenir au Cadastre, que ce soit un terrain

urbain ou rural », relève-t-il.

Autre bonne nouvelle, le Cadastre a réduit de 8 à 5% depuis 2018, le taux appliqué sur la valeur du terrain à l'enregistrement.

Célérité

Selon le service de la conservation foncière, tout retard de traitement d'un dossier relèvera de l'entière responsabilité du demandeur. « A notre niveau c'est une chaîne avec des délais bien précis et si le dossier est suivi et qu'aucun manquement n'est signalé, le titre foncier sera établi au bout de six mois franc mais le demandeur doit répondre obligatoirement le jour de la programmation pour le bornage contradictoire obligatoire. Il est invité au moins un mois d'avance », expliquent les responsables.

Fin à la corruption

Le schéma à suivre ne permet plus la corruption, avance l'autorité. Toutefois un formulaire de plainte est mis à la disposition des usagers pour partager des préoccupations ou signaler d'éventuels cas de corruption. Un bureau spécial en charge de l'audit interne et de la corruption est en charge de traiter les demandes et les affecte aux personnes concernées. Pour M. Bali, les cas de corruption sont minimes et généralement, les situations décrites par les usagers ont trait à des faits qui n'ont rien à voir avec des pots de vin : soit ils sont liés au fait que le demandeur n'a pas répondu au jour de la programmation pour le bornage contradictoire, soit il n'a pas effectué le retrait de son dossier à temps dès qu'il a été rejeté



Vue de face des locaux du Guichet unique

ou n'a pas payé les frais quand c'est déclaré conforme. Il souligne par ailleurs que « déjà 48 heures après le dépôt d'un dossier, le demandeur est informé de tous les détails financiers ou techniques c'est-à-dire si c'est conforme ou rejeté ». « Si c'est conforme, il vient pour payer les frais et le dossier rentre dans le circuit. Corrompu ou pas, le délai défini dans le schéma est respecté et si ce n'est pas le cas, le responsable du niveau auquel le dossier traîne aura à rendre compte », martèle-t-il.

« C'est une chaîne, le délai est disséqué et on sait qu'à tel niveau, c'est tel nombre de jours ainsi de suite. En cas de difficulté, l'agent doit notifier à sa hiérarchie que tel dossier a un problème, je ne peux pas le faire avancer et ceci dans les délais impartis devrait être réglé », ajoute M. Kambia.

Sur place, nous avons eu à consulter des dossiers déposés le 2 mai, traités le 3 mai et que les concernés n'ont pas encore retirés pour poursuivre le processus ou corriger si c'est rejeté.

« C'est du temps perdu mais ce sont ces personnes qui demain déposent des plaintes parce que leur dossier traîne », se désole le service de la conservation.

Guichet unique ou la fusion

La réforme est prévue dans le code foncier. Le dispositif regroupe les représentants de toutes les administrations impliquées dans les formalités de dépôt et de réception des documents nécessaires aux formalités de l'immatriculation. L'objectif principal pour le gouvernement est d'alléger considérablement et de fluidifier les procédures d'obtention des actes d'urbanisme, notamment le titre foncier. La démarche sera d'autant plus facile désormais pour les opérateurs économiques ou les investisseurs que tous les titres fonciers au Togo ont été numérisés, facilitant ainsi l'archivage et la résolution des litiges fonciers.

Pour Sandra Johnson, ministre-conseillère en charge du climat des affaires, « cette réforme est stratégique

pour le PND-Plan national de développement (2018-2022) en ce sens que le guichet unique permettra de faciliter voire accélérer la délivrance du titre foncier ».

« Le foncier étant au cœur de la réussite des projets déclinés dans les trois axes, que ce soit (1) le hub logistique et centre d'affaires avec la construction de la zone économique spéciale ou les grands hôtels, (2) des pôles d'industrie de transformation agricole et manufacturière ou encore (3) de l'inclusion sociale avec la construction des logements. Bref, il s'agit de renforcer la sécurisation foncière et donc d'assurer la sécurité des investissements » a-t-elle souligné.

Le guichet unique du foncier a pour missions de faciliter et de simplifier les formalités domaniales et foncières, en permettant aux usagers d'effectuer en un même lieu les opérations y afférentes.

Sur la voie de l'opérationnalisation

Selon les informations, les procédures anciennes continuent mais avec application de certains avantages de la réforme comme la célérité et les détails financiers globaux à payer. Ceux qui ont déjà les trois tampons vont achever le processus jusqu'à l'obtention de leur titre. Dès l'opérationnalisation du guichet, un délai moratoire sera accordé pour traiter avec diligence les dossiers en cours dans l'ancien système et qui devront d'ailleurs bénéficier des avantages du guichet. « Ces demandeurs auront à accomplir les formalités au guichet parce qu'ils auront accès à tous les services regroupés en un seul endroit », renseigne M. Bali.

« Quand nous disons que le seul tampon du géomètre agréé suffit, c'est avec l'opérationnalisation effective du guichet. Mais actuellement l'ancienne procédure demeure applicable. Certes, avec certaines adaptations », rassure le service de la conservation foncière.

La Banque Africaine de Développement tiendra en juin son assemblée annuelle du Conseil des Gouverneurs

La 54e Assemblée annuelle du Conseil des gouverneurs de la Banque africaine de développement (BAD) et la 45e Assemblée annuelle du Conseil des gouverneurs du Fonds africain de développement (FAD), guichet concessionnel du Groupe de la Banque, se tiendront du 11 au 14 juin prochain à Malabo, Guinée-équatoriale, selon un communiqué rendu public la semaine dernière par la BAD.

Il s'agit de l'événement le plus important du Groupe de la Banque, qui rassemble chaque année, quelque 3 000 délégués, comprenant des ministres africains de l'économie, des finances et du plan, des décideurs politiques, des acteurs du secteur privé, de la société civile, des groupes de réflexion, des représentants du

monde universitaire, ainsi que les médias qui débattent sur les questions clés relatives au développement de l'Afrique.

Des discussions de haut niveau sont également prévues au programme des Assemblées 2019, sur le thème : « Renforcer l'intégration économique

du continent africain ». A cette occasion, la Banque présentera aussi sa publication phare sur les « Perspectives économiques 2019 pour l'Afrique », sortie en janvier dernier.

Le thème des Assemblées 2019 est : « L'intégration régionale pour la prospérité économique de l'Afrique »,

une des cinq priorités stratégiques de la Banque pour l'Afrique.

L'Afrique, peuplée d'un milliard d'habitants, génère un produit intérieur brut (PIB) global de plus de 3 400 milliards de dollars américains. Un tel marché devrait engranger de formidables opportunités pour les entreprises du continent. Pour en faire une réalité, les gouvernements des pays africains ainsi que les communautés économiques régionales doivent intensifier leurs



efforts afin de faciliter la libre circulation des biens, des services et des personnes ainsi que le commerce transfrontalier.

Les Gouverneurs de la Banque africaine de développement sont issus de 54 pays membres régionaux africains et de 27 autres pays membres non-régionaux.

Le braille, facteur d'intégration pour les non-voyants

Albert AGBEKO

Selon les chiffres de l'Association togolaise des aveugles (ATA), près de 50 000 personnes sont en situation de handicap visuel dans notre pays. Parmi elles, seul 1% a pu avoir accès à l'enseignement spécialisé grâce à l'écriture braille.

Né avec le glaucome, maladie incurable qui a fait baisser considérablement sa vue, Elom Roland SOSSOU, étudiant en Licence de Journalisme, est un passionné de la culture. Malgré sa déficience, il a très tôt pris goût aux études, profitant de son inscription dans l'établissement privé créé par son père. Pour pallier les difficultés créées par son handicap, son enseignant et une de ses camarades lui recopiaient les cours en très gros caractères. Malgré son investissement quotidien et le fait qu'il fut un des élèves les plus brillants, son nom ne figurait jamais sur les résultats. « On ne me considérait pas comme un élève », raconte-t-il avec amertume.

Au fur et à mesure que s'accroissait sa déficience, il fut obligé de s'inscrire dans une école spécialisée à Togoville où il a repris les cours avec l'apprentissage du braille. Grâce à sa passion pour les études, il a très rapidement rattrapé les années perdues. Mais il le concède, « le braille ne permet pas d'aller au même rythme que l'écriture normale. Les prises de notes sont difficiles, les documents qui sont au programme ne sont pas disponibles en braille. Lire l'écriture braille est un peu difficile.

Elle est lente et vous ralentit. Elle nécessite beaucoup de temps, vous ne pouvez pas lire couramment comme les autres ».

Comme Roland, Louis LOKOU, diplômé en journalisme, a également perdu l'usage de ses yeux à l'âge d'un an environ, conséquence de la rougeole. Suite à un pèlerinage de son oncle à Togoville qui y découvrit une école spécialisée, il y fut scolarisé et en sortit avec son baccalauréat.

« L'apport de cette écriture a été décisif dans mon éducation. Elle a rendu possible mon parcours scolaire et universitaire » confie-t-il. « Je considère le braille comme une lumière qui a sorti les handicapés visuels des grandes ténèbres. Nous pouvons grâce à elle communiquer avec le monde entier. Pour moi, elle est un don du Nil qui m'a permis l'accès aux TIC. C'est grâce à cette écriture que je me plais aujourd'hui dans la société » conclut-il.

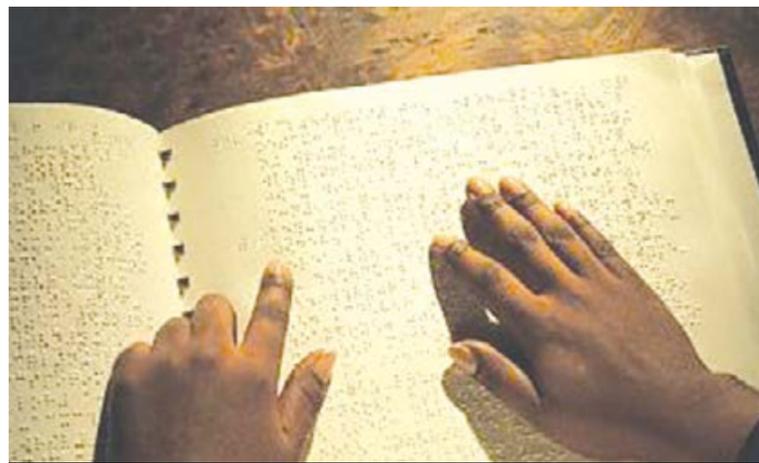
Roland comme Louis regrettent tout de même que les réformes de l'éducation n'aient pas suffisamment pris en compte les personnes handicapées. Ils préconisent que l'Etat mette en place une vraie politique de prise en charge des personnes handicapées à travers l'accès aux formations

professionnelles et à l'emploi. Car selon eux, « les personnes non voyantes sont les derniers à trouver de l'emploi et les premiers à les perdre compte tenu des préjugés ». Ils sollicitent les médias pour qu'ils prennent toute leur place dans la sensibilisation de la population pour que les personnes handicapées ne soient pas traitées comme des « sous hommes ».

Le Collège Protestant de Lomé, un modèle d'intégration des personnes à déficience visuelle

Le Collège Protestant de Lomé est l'un des rares établissements d'enseignement général dans la capitale qui accueille des élèves avec une déficience visuelle. Depuis plusieurs décennies, cette école pratique une politique de non discrimination. Cette catégorie d'apprenants est intégrée dans des classes ordinaires à condition qu'ils maîtrisent le braille, cette écriture n'étant pas enseignée par l'école ; même si elle en offre le suivi à ceux qui le pratiquent déjà.

De fait, pour cette année académique, deux élèves tous en sixième ont ainsi opté pour le Collège protestant.



Un mal voyant faisant la lecture du braille

Ils sont suivis également par deux enseignants formés en la matière.

« Avant de recruter au sein de l'établissement un élève souffrant de déficience visuelle, on s'assure qu'il maîtrise le braille. Quand vous entrez dans une classe, il n'y a aucune discrimination ni catégorisation. Le non voyant n'est remarqué que par son outil de travail : la tablette et le pinceau » explique M. Xolali Kokou DOH, un enseignant qui a plus de 25 ans d'expérience dans le braille.

Toutefois, ces apprenants particuliers sont accompagnés au premier jour par des élèves volontaires qui partagent le même table-banc qu'eux pour les aider à lire au tableau. « Ce n'est pas facile de trouver des volontaires. Ce sont souvent des filles qui acceptent de bon cœur de les aider », révèle cet

enseignant qui confie qu'ils sont la plupart du temps, parmi les meilleurs élèves de la classe.

A défaut de lire au tableau, une petite dictée leur est faite leur permettant de recopier ce qui est écrit. Quant aux devoirs, leurs copies sont envoyées aux enseignants spécialisés qui les décodent ou les traduisent intégralement afin que le professeur puisse les corriger.

En plus de deux décennies d'intégration des élèves en déficience visuelle en son sein, le Collège protestant a formé plusieurs élèves, dont certains sont étudiants et d'autres dans la vie active. La majorité enseigne dans les écoles spécialisées pour personnes handicapées et beaucoup sont devenus journalistes. Cependant, pour Xolali Kokou DOH, le braille comporte tout de même quelques insuffisances. « Le braille ne dispose pas de notations scientifiques. Ce qui a fait que nous avons entre-temps suggéré qu'on dispense nos élèves non voyants des matières scientifiques. Mais notre requête a essuyé un refus avec pour argument que dans aucun pays, ces matières n'ont été supprimées. Conséquence, nous adaptons les épreuves de manière à ce que les élèves non voyants puissent répondre aux questions », explique-t-il.

L'ECRITURE BRAILLE INTRODUITE AU TOGO PAR LES RELIGIEUX

C'est en 1827 alors qu'il n'avait que 18 ans, que Louis Braille, un Français, a mis au point l'alphabet braille. C'est une écriture en relief qui se lit au toucher parce que destinée aux non voyants. Elle est devenue aujourd'hui universelle.

Introduite au Togo dans les années 1970 grâce aux missionnaires baptistes Abwe, l'écriture braille, au début, n'était enseignée que dans un but d'évangélisation. Ces missionnaires se sont rendu compte que parmi le peuple auquel ils apportaient la bonne nouvelle se trouvaient des personnes à déficience visuelle. Et pour les aider à lire la Bible, ils ont eu à cœur de leur

enseigner l'écriture braille. Les premiers apprenants ont compris que cette écriture pouvait être pour eux un facteur d'intégration sociale.

De fait, le premier centre d'apprentissage du braille vit le jour à Kpalimé, première ville d'attache des missionnaires. Il sera suivi plus tard par celui installé par les catholiques à Togoville. L'Etat qui a accompagné ces sites, implantera aussi les siens. Aujourd'hui, toutes les régions du pays ont au moins un centre. Il en existe 9 dont trois sur une initiative de l'ATA qui sont dans la région de Kara, Sokodé et Lomé.

A Tsévié, le pain fait « aussi » la renommée de la ville

Albert AGBEKO

La scène est immuable. Sur la Nationale N°1, à Dèvé, un attroupement se forme autour de chaque véhicule qui s'arrête. De jeunes filles proposent aux conducteurs et à ses passagers du pain. Cela fait plusieurs années que cela dure. Avec l'huile rouge, la renommée de la ville de Tsévié se fait désormais aussi par la qualité de cet aliment de base, dont sont friands les voyageurs passant par cette route.

Le pain, aliment riche en minéraux et en vitamines, est très apprécié des Togolais, même s'il n'existe pas de statistiques qui le confirment. Selon Tassi, une boulangère de la ville de Tsévié qui approvisionne plusieurs revendeuses, c'est environ 50 sacs de 50 kgs de farine de blé qui y sont consommés chaque mois.

De fait, la vente de pain dans cette localité le long de la Nationale 1 a démarré il y a plusieurs années,

notamment dans le quartier Boloumondji. Elle s'est très vite étendue au point que la municipalité pour contenir le nombre sans cesse croissant de revendeuses, les a installées sur un autre site considéré comme plus pratique. C'est ainsi qu'elles se sont retrouvées à Dèvé.

« Le pain est important à offrir quand on rentre d'un voyage. Il est le signe qu'on a pensé à ceux que nous visitons. Ceux qui font un long

voyage le mettent dans la voiture au cas où ils ressentent la faim. Certains le consomment quand ils se rendent à jeun à des funérailles », tente d'expliquer le succès de cet aliment, Déladem.

Sous des hangars de 70m/15, construits par la mairie, les revendeuses peuvent disposer chacune de son espace, où sont disposés dans des bassines ou paniers, du pain. Elles en gardent



Revendeuses de pain autour d'une voiture

tout de même à portée de main parce que leurs clients potentiels ont une particularité : ils n'ont que quelques

secondes, le temps de leur arrêt pour en acheter et reprendre leur route.

(Suite à la page 12)

BOURSES D'ETUDES A L'ETRANGER :

Près de 2,5 milliards FCFA octroyés aux étudiants sur l'année 2017-2018

Des centaines de jeunes togolais vont poursuivre chaque année leurs études universitaires à l'étranger. Certains par leurs propres moyens ; d'autres grâce à des bourses d'études octroyées par l'Etat togolais ou/et par ses partenaires. Pour le compte de l'année universitaire 2018-2019, la Direction des bourses et stages (DBS), service en charge de la gestion des bourses, communique un total de 257 boursiers répartis sur 20 pays. Sur la période précédente, l'octroi des bourses d'études étrangères a coûté environ 2,4 milliards de Francs CFA au budget de l'Etat.

L'objectif poursuivi par l'Etat dans l'octroi de bourses d'études à l'étranger est de doter le pays, l'administration publique ainsi que les employeurs nationaux, de cadres qualifiés dans des domaines dont la formation n'est pas disponible au Togo. Quels sont les critères de sélections ? Comment se font le suivi et l'intégration professionnelle de ces boursiers ? Eléments de réponses.

Priorités aux excellents

Chaque année, des appels à candidature sont lancés à l'endroit des bacheliers et des étudiants ayant de bons résultats pour bénéficier des bourses d'études financées entièrement par l'Etat togolais et ses partenaires. Et ils sont nombreux à postuler. En février 2019 par exemple, pour 12 bourses offertes à destination des universités chinoises, 802 dossiers ont été reçus

par la DBS.

De fait, le choix se fait sur la base des performances individuelles des candidats, vérifiables sur leurs relevés et bulletins de notes par une commission nationale des bourses et stages, présidée par le ministre de l'Enseignement supérieur.

« Composée d'enseignants chercheurs représentant les universités, de représentants de différents ministères, et quelques fois de délégués des universités publiques, la commission évalue les candidatures dans l'anonymat et retient les meilleurs élèves et étudiants selon le profil exigé », explique Essofa Tagba, chef Division bourses et stages.

Une fois le boursier sélectionné, l'Etat et ses partenaires qui sont généralement les gouvernements des universités d'accueil ou des universités elles-mêmes mettent à sa disposition, les moyens financiers

nécessaires et des facilitations de voyage et du séjour à travers la DBS. Outre ces bourses dont l'octroi est fait à travers un appel à candidature officiel, une possibilité s'offre depuis 2015 aux étudiants et fonctionnaires togolais d'adresser une demande de bourse ou de stage au ministre de l'Enseignement supérieur.

Selon un communiqué explicatif de celui-ci, l'étudiant postulant à la bourse devra simplement justifier sa demande par une admission dans une université étrangère, et aussi le coût de sa formation. La requête devra être introduite au plus tard le 15 juillet de chaque année selon les nouvelles dispositions en vigueur. Le candidat devrait alors attendre que la commission statue sur l'intérêt de la formation et les motifs.

Suivi et intégration : l'Etat opte pour les formations professionnalisantes

Investissant des milliards chaque année pour former des jeunes togolais, le suivi des étudiants boursiers durant leur formation et leur intégration à la fin de leurs formations restent de grands défis à relever pour l'état. Le suivi des étudiants bénéficiant des bourses de l'Etat n'a réellement débuté qu'en 2018. Outre l'absence jusque-là de suivi, monsieur Essofa Tagba relève les difficultés liées à l'intégration dans l'administration publique et dans les entreprises privées de ces boursiers à la fin de leur formation et une fois rapatriés au Togo. L'offre de stage à ces derniers pose les mêmes difficultés.

En amont du problème d'intégration professionnelle, les boursiers décidant de revenir pour contribuer au développement de leur pays ayant financé leur formation, se sont souvent confrontés aux procédures d'homologation de leur diplôme et certificat de fin de formation.

« Il est difficile à ces boursiers d'accéder à l'administration publique et à d'autres structures. Vingt (20) médecins rentrés récemment du Venezuela ont des

Ord	PAYS	NOMBRE
01	ALGERIE	12
02	BENIN	02
03	BULGARIE	01
04	BURKINA-FASO	07
05	CANADA	02
06	CHINE	27
07	COTE D'IVOIRE	04
08	CUBA	02
09	EGYPTE	03
10	FRANCE	52
11	GABON	01
12	INDE	45
13	IRLANDE	01
14	MAROC	64
15	RUSSIE	06
16	SENEGAL	10
17	SUISSE	09
18	TUNISIE	07
19	USA	01
20	VIETNAM	01
TOTAL		257

Récapitulatif des boursiers togolais à l'étranger
2018-2019 par pays

difficultés à faire homologuer leur diplôme. Or, quand le diplôme n'est pas homologué, ce ne sont pas tous les employeurs qui acceptent leurs détenteurs, y compris même l'Etat qui a pourtant payé leur formation. Quoiqu'ils soient aptes à faire leur preuve sur le terrain », révèle-t-on à la DBS. On y énumère une litanie de cas similaires pour les stages, en reconnaissant parfois une inadéquation entre les formations et les profils recherchés sur le marché de l'emploi ou par l'administration publique.

L'absence de cérémonies d'accueil valorisant les lauréats à leur retour et le manque de médiatisation de ces actions, constituent par ailleurs une des faiblesses du mécanisme d'octroi de bourses.

Pour pallier cette difficulté d'employabilité, l'Etat togolais au cours de ces dernières années, a opté pour les formations professionnalisantes. Notamment celles dans les génie-électrique, mécanique, civil et électronique, l'architecture, la médecine et l'informatique sont privilégiées.

La DBS a besoin de souffle et de ressources

La nomination de Mme Asseboni Amatso Obikoli à la DBS a insufflé une nouvelle dynamique avec le démarrage cette année 2019, d'un suivi réel des étudiants à travers des missions de visite dans les pays et universités d'accueil pour rencontrer les boursiers et les

partenaires.

Il a été mis en place dans la même dynamique de gestion du cursus et de l'intégration professionnelle des boursiers au sein de la DBS, une division chargée de la planification et de la prospective.

Malgré tout, la DBS logée au 2ème étage du bâtiment abritant le cabinet du ministère de la Fonction publique manque de ressources. Relevant du secrétariat général du ministère de l'enseignement supérieur, elle fonctionne en autonomie financière avec un budget annuel estimé à une dizaine de millions de FCFA. Une équipe d'une dizaine de fonctionnaires, dont 4 opérateurs de saisies, et 5 informaticiens, en plus de la directrice assure son fonctionnement.

Un personnel insuffisant pour gérer les « urgences » des boursiers à l'étranger, en plus des bourses et allocations de secours aux étudiants des universités de Lomé et de Kara. Ce qui explique la lenteur quelquefois dénoncée par les étudiants. L'antenne de Kara serait d'ailleurs sur le point de fermer ses portes si rien n'est fait.

Outre le déficit de ressources humaines, le manque d'équipements de travail complique également le quotidien des agents. Malgré tout, ils font contre mauvaise fortune bon cœur et préfèrent mettre en avant l'excellence dont font preuve les étudiants togolais à l'étranger, en obtenant leur diplôme souvent comme majors de leur promotion.

..... Ets

Marianne
Fashion

hug PROSECCO CIPRIANI BELLINI CIPRIANI

NOUVEL ARRIVAGE

91377799 / 90060260 / 98959646

JOURNEE INTERNATIONALE DE LA PRESSE : L'OTM a présenté son rapport

Dans le cadre des manifestations commémorant le 03 mai la Journée internationale de la liberté de la presse placée en 2019 sous le thème « Médias pour la démocratie : le journalisme et les élections en période de désinformation », l'Observatoire Togolais des Médias (OTM) a présenté comme chaque année, son rapport sur l'état de la presse dans notre pays. Selon le tribunal des pairs des journalistes togolais, il reste fortement dépendant du contexte et des acteurs politiques.

Pour Aimé Ekpé, le Président de l'OTM, aucun changement majeur n'est intervenu depuis 1 an dans le paysage médiatique togolais, marqué selon lui par sa forte dépendance du contexte et des acteurs politiques. Le rapport renseigne que 78 stations de radios, 7 chaînes de télévisions, et environ 180 journaux paraissant plus ou moins régulièrement, se partagent le paysage médiatique. Avec également trois agences de presse et une centaine de journaux en ligne et de blogs. Il a déploré l'incapacité des médias privés toutes catégories confondues à fournir une véritable information dans la mesure où ils sont souvent alignés ou bipolarisés.

Son rapport d'une dizaine de pages dresse l'état des lieux du monde médiatique, des relations qu'entretiennent les journalistes avec les organisations intervenant dans le secteur, des conditions dans lesquelles les professionnels exercent leur métier. Le document donne par ailleurs un coup de projecteur sur les

dérapages de même que les atteintes à la liberté de la presse.

Libre exercice :

Selon le rapport, il n'y a pas eu d'assassinats ni d'emprisonnements de journalistes durant ces derniers 12 mois. Il note une amélioration des rapports entre la presse et les forces de sécurité tout en pointant du doigt des incidents au cours desquels des journalistes ont été agressés. «L'OTM a été saisi de 2 faits graves touchant les relations conflictuelles entre les forces de l'ordre et les journalistes, notamment une plainte du journal satirique Sika'a indiquant que l'un de ses reporters s'est retrouvé le 8 mars dernier, à la présidence de la République et a eu maille à partir avec les forces de sécurité des lieux qui lui auraient infligé des traitements inhumains et dégradants.

Un journaliste de la radio Kanal FM a eu une main écrasée par la porte d'entrée du stade municipal que fermaient violemment les forces

de sécurité des lieux», souligne le document d'Aimé Ekpé.

Il note par ailleurs que mis à part le retrait du récépissé du journal « la Nouvelle » le 25 mars 2019 sur la base d'une décision du tribunal de première instance de Lomé, la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) n'a engagé aucune procédure de sanction contre un média depuis le 03 mai 2018. Mais que deux (2) mises en garde ont été infligées à 2 journaux et un autre a été suspendu par la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication (HAAC).

Selon l'OTM, les manquements, les dérapages et autres dérives constatés cette année découlent de la précarité et la misère dans lesquelles les journalistes végètent depuis des lustres au Togo.

Le rapport a par ailleurs indiqué que les relations entre les journalistes et les partis politiques se sont dégradées à la faveur de la crise politique née le 19 août 2017 et ne sont pas encore



La table officielle lors de la présentation du rapport

au beau fixe. Certains journalistes ont été empêchés de couvrir des manifestations politiques. D'autres ont même été violentés et blessés et d'autres encore ont vu leur matériel de travail endommagés ou confisqués. Il a aussi fait cas de la Radio-Taxi FM qui aurait été obligée de suspendre son émission « Taxi Presse » à cause de menaces reçues par son directeur général.

Bonne progression.

L'OTM s'est félicité de l'amélioration de ses propres rapports avec les journalistes qui sont désormais davantage plus prompts à répondre à ses invitations. Il a surtout relevé

les 10 places gagnées par le Togo dans le dernier classement mondial de la liberté de la presse établi par Reporters Sans Frontières (RSF) ; le pays passant de la 86^e place à la 76^e sur 180 pays classés.

Recommandations :

Plusieurs recommandations ont été adressées à tous les acteurs : aussi bien au gouvernement, à la HAAC qu'aux organisations de presse ou encore aux différents médias. On retiendra que l'OTM a insisté pour que le niveau de l'aide de l'Etat à la presse soit relevé et porté de 100 millions à 800 millions comme l'ont recommandé les états généraux de la presse tenus en 2014.

PROMOTION SUR LES PIÈCES TOYOTA

du 20 Avril au 30 Mai 2019

30% DE REMISE

NON A LA CONTREFAÇON

cfao MOTORS

Bd Eyadema, BP 332 Lomé
Tél.: 22 23 31 00
cfaotogo@cfao.com

Le stress, un fléau mondial

Le stress est devenu un véritable fléau des temps modernes. Il touche aujourd'hui deux salariés sur trois dans le monde et coûterait des milliards de francs à la sécurité sociale. A l'échelle mondiale, les salariés perdraient 50 à 60% de jours de la semaine en raison d'un surmenage excessif.

Dans ce monde actuel caractérisé par une course effrénée vers le succès, la vie devenant une compétition, l'insécurité économique (chômage, risque de licenciement ou problème lié au paiement de loyer) une épée de Damoclès sur les têtes, les flux d'informations permanents surtout avec le développement des réseaux sociaux ; ces éléments constituent une source d'inquiétude qui sont à la base du stress. Ce dernier n'épargne aucune tranche d'âge.

Bonne chose

Le stress désigne un ensemble de réaction biologique réelle face à une stimulation externe physique, psychique ou sensorielle. Différent de l'anxiété ou de la dépression, à l'état primaire, il est une bonne chose car sans le stress, on ne saura pas se défendre, on ira tout droit dans des situations préjudiciables. De ce fait, le stress est en réalité une bonne chose qui permet à l'organisme de déclencher les mécanismes de défense du corps et du psychisme.

Comme tel, c'est un réflexe qui se manifeste à travers trois phases à savoir les premiers symptômes ou la phase choc. Au cours de cette première phase, face à des stimuli physiques ou sensoriels, l'individu va avoir une réaction par rapport à son rythme cardiaque qui va s'emballer et augmenter. Le tonus musculaire va également augmenter de même que le taux du sucre dans le sang, ce qui va nécessairement entraîner des réactions hormonales qui vont permettre à l'individu de faire face à la situation.

La seconde phase qui est la phase de résistance au stress est marquée par

le déclenchement des signes qui vont permettre à l'individu de faire face à la situation menaçante. A ce stade, le stress est considéré comme un agent qui permet à l'individu de se protéger. Ensuite vient la dernière phase qui est la phase d'épuisement. Pendant cette phase, la résistance continue. L'individu n'arrive pas à s'adapter à la situation par rapport au choc, par rapport au stimulus. Donc l'épuisement va s'installer; et au cours de l'épuisement, beaucoup vont constater qu'ils sont stressés, il y a la fatigue, la colère, une hypersensibilité et l'individu peut devenir agressif.

Cependant la phase pathologique qui est le mauvais stress débute lorsque la résistance a échoué et que l'épuisement s'installe. A ce stade, tous les organes (le cœur, y compris le trouble de la sexualité au niveau de la femme, même des troubles de l'érection au niveau de l'homme, la migraine, les troubles de la peau, les acnés), selon l'étape que traverse la personne, peuvent avoir un choc.

Toutefois, il est à noter que le stress n'est pas une maladie même s'il est une cause de maladies et aggrave celles-ci.

Plusieurs origines

Le stress est déclenché par des situations qui représentent un « danger » pour l'individu ou par des stressés. Ces situations de stress et/ou stressés peuvent s'apparenter par divers contextes en fonctions de l'âge de la personne.

Chez l'enfant et l'adolescent, ceux-ci peuvent se traduire par la confrontation à des situations violentes, abusives ou encore conflictuelles, comme dans le cas

d'un divorce des parents.

Chez l'adulte, il s'agira davantage de situations stressantes dans la vie quotidienne et au travail, d'anxiété et de dépression. Des études ont notamment démontré qu'un état chronique de stress, chez l'adulte, était le plus souvent la conséquence d'un état anxieux sous-jacent.

L'exposition à des situations traumatiques peut également être à l'origine d'un stress chronique. On différencie alors l'état de stress aigu, de l'état de stress post-traumatique. Ces deux troubles sont la conséquence d'événements passés traumatisants : décès, accident, grave maladie, etc.

D'autres origines peuvent être également associées à une situation de stress : le tabagisme, l'utilisation de substances illicites, des troubles du sommeil ou encore de l'alimentation. Il a notamment été souligné que les personnes présentant un stress chronique et confrontées à des situations de stress sur le long terme, présentaient un taux de mortalité plus élevé.

L'expérience, le sexe, l'âge, l'état de santé, l'éducation, la situation matérielle sont un facteur déterminant du stress. Une femme enceinte vivra certains stress que l'homme ne vivra jamais parce que l'homme ne va jamais tomber enceinte et vice-versa. Certains métiers, et certains environnements sont plus enclins au stress que d'autres. D'ailleurs, ça se résume bien quand les recruteurs pour certaines embauches insistent sur la capacité du candidat à « travailler sous pression ».

Selon Tony BOU, psychologue-clinicien, sur plus de 10 patients consultés, 9 ont vécu une situation de



Un individu stressé

stress en cause avec la maladie ou la souffrance.

« Nous recevons beaucoup d'enfants stressés parce que simplement ils se disent qu'ils veulent devenir footballeurs alors que leurs parents s'y opposent préférant qu'ils poursuivent les études. C'est une situation très stressante pour ces enfants. D'autres en revanche, veulent avoir comme leurs camarades un téléphone portable et quand les parents s'y opposent, l'enfant commence à être stressé. Les résultats scolaires vont commencer par dégringoler. On ne va jamais penser que c'est le stress créé par l'environnement familial qui en est la cause. Et c'est progressivement au cours de nos consultations qu'on va découvrir cela », nous confie le spécialiste.

Maladies cardio-vasculaires

Pour M. BOU, les conséquences du stress sont nombreuses et touchent tous les organes du corps de l'être humain surtout le cœur qui est le premier organe à recevoir les réactions de choc. Ce qui fait que le stress favorise en premier lieu les maladies cardio-vasculaires suivies des troubles de l'alimentation, des troubles psychiques, des troubles de l'érection et des troubles de la

sexualité, la migraine, les problèmes au niveau du cerveau.

Le stress a aussi un impact sur le rendement car un employé malade est absent ou en congé maladie. Mais aussi dans les relations sociales et les rapports humains. Il entraîne par ailleurs la nervosité.

Pour le psychologue-clinicien BOU, il existe aujourd'hui beaucoup de méthodes pour combattre le stress. Lorsqu'on se rend compte qu'on est stressé dit-il, « il faut s'observer, commencer à pratiquer de la relaxation, de la respiration profonde car la plupart du temps, lorsqu'on est dans une situation stressante, on respire mal ». il insiste sur d'autres méthodes comme la thérapie douce que la personne elle-même peut pratiquer ou avec l'aide d'un psychologue.

Le stressé peut aussi faire la méditation, la méthode de la sophrologie ou encore les méthodes médicamenteuses contre le stress. Le sport, les jeux collectifs sont très recommandés également car ils permettent à l'individu de s'évader un temps soi peu. Le rôle de l'entourage est très primordial et n'est pas à négliger dans le traitement et le suivi du stressé.

Société/A Tsévié, le pain fait « aussi » la renommée de la ville

(Suite de la page 12)

Akossiwa Davon, la cinquantaine, est une des anciennes sur la site. Elle y est depuis plus de 20 ans, fait partie de la deuxième génération de revendeuses et emploie deux jeunes filles. Elle est nostalgique de la « belle époque » où l'activité était prospère, alors que le pain n'était vendu qu'à 100 FCFA. « Je ne meurs pas de faim et j'arrive tout de même à subvenir aux besoins de ma famille et à payer mes employées » précise-telle cependant. Malgré tout, certaines y ont fait fortune. Comme la mère de Kodjo Kouto, un jeune vendeur qui en parle, pas peu fier.

Cependant, la hantise pour tous

reste les invendus. « Les voyageurs n'aiment que les pains du jour. Si nous n'arrivons pas à les écouler à temps ici, nous sommes obligés de les convoier après dans les marchés environnants pour les revendre. Mais là-bas, nous sommes contraints de casser le prix. Il est ramené à 200F au lieu des 300. Une grosse perte pour nous », se désole Akossiwa.

Une activité bien organisée

A Dédé, le commerce du pain est bien structuré et le marché est organisé autour de grossistes, d'occasionnels et d'intermittents. Les grossistes s'approvisionnent auprès des

boulangeries. Ils sont livrés pendant 6 jours et paient le 7^e. L'emballage est à leur charge.

Les occasionnels s'approvisionnent chez les grossistes. Ils sont payés 1000FCFA à la fin de la journée. Quant aux intermittents, constitués de jeunes élèves ou apprentis, ils viennent aider les grossistes à vendre le pain contre rémunération pour satisfaire un besoin ponctuel.

« Je suis dans cette activité depuis 5 ans. Je m'approvisionne chaque jour chez ma patronne. A la fin de la journée, je suis payée à 1000 F. C'est un emploi qui devra me permettre

d'avoir un peu d'économie pour aller me former au métier de coiffeuse », nous confie Anna.

Les revendeuses indiquent que leur chiffre d'affaires a diminué depuis qu'elles ont aménagé à Dédé. Elles dénoncent aussi le fait que la municipalité n'a pas respecté ses engagements sur la mise en place d'entrepôts des invendus ou encore la construction de toilettes.

Dans ce monde de femmes, on rencontre pourtant quelques hommes. Comme Kodjo, 8 ans d'expérience. Son chiffre d'affaires : environ 50.000 FCFA par jour. Sa

seule plainte : être obligé de courir derrière les véhicules avec les risques d'accidents. Il confie ses problèmes de courbatures mais remet tout cela entre les mains de la « Providence ». Son rêve : s'acheter bientôt une moto.

Tsévié s'est imposée

Grâce à la qualité de son pain et au bouche-à-oreille, Tsévié s'est imposée au détriment de GTA, où les voyageurs qui empruntaient la N1 s'approvisionnaient auparavant. Cette réputation a dépassé les frontières nationales, comme le confirme un passager en partance pour Ouagadougou (Burkina-Faso).

25^{EME} JOURNEE DU CHAMPIONNAT DE FOOTBALL D1 :

Charles KOLOU

ASCK tient son trophée, ASKO et Sémassi se sauvent

Le championnat national de football de première division (D1) semble déjà livrer son verdict à une journée de la fin. L'Association Sportive des Chauffeurs de Kara (ASCK) a déjà reçu le trophée de champion de la saison alors que des clubs de renom comme ASKO de Kara et Sémassi de Sokodé luttent encore pour le maintien. A l'issue de la 25^{ème} journée disputée dimanche dernier, ces deux clubs sont parvenus à se maintenir en division d'élite.

ASKO de Kara qui se déplaçait à Bafilo pour affronter Sara FC, était sous la menace d'une relégation en cas de défaite. Les Kondona sont parvenus à réaliser un match nul avec un but égalisateur, marqué à la 90^e minute du temps de jeu et assurant ainsi leur maintien. A Sokodé, les Sémons ont battu les Anges de Notsè sur un score de 3-0. Avec cette victoire, le club historique du championnat togolais s'éloigne de la relégation et peut redorer son blason la saison prochaine.

A Aného, Gbohloe-Su devant son public n'a pas assuré un service

minimum devant Koroki de Tchamba. Les requins mâles battus sur un score de 0 contre 2 se maintiennent pourtant grâce au match nul de Gbikinti de Bassar face à Foadan de Dapaong.

Maranatha a battu à Kpalimé le Dynamic togolais (Dyto) sur un score de 1 but contre 0. Gomido grâce à un doublé de Klidjè Thibault a battu à Lomé l'AS Togo Port sur un score de 1 contre 2. A Kara, ASCK déjà champion de la saison a fait un match nul face à l'AS OTR. Ni Koudagba Kossi, ni Nane Richard ni encore Mani Sapoul n'ont pu retrouver le chemin des filets pour donner plus

de joie à leurs supporters qui ont fait massivement le déplacement d'Evala Stadium pour célébrer ensemble le titre.

A l'issue de cette journée, ASCK déjà championne améliore ses statistiques de série d'invincibilité. Le club de Maranatha FC se hisse seul à la deuxième place avec 40 points suivi par Gomido FC qui totalise 37 points au compteur. En bas de classement, Sémassi, Asko et Gbohloesu se préservent définitivement de la zone de relégation. Les deux promus de la saison Sara FC et Gbohloe-Su réalisent leur ambition de maintien



Les joueurs de l'ASCK célébrant leur trophée

affichée en début de saison. En revanche, Foadan de Dapaong et Gbikinti de Bassar respectivement 13^{ème} et 14^{ème} au classement évolueront la saison prochaine en deuxième division.

Au classement des buteurs, Koudagba

Kossi de l'ASCK finit meilleur buteur (11 buts) tout comme la saison sportive précédente. L'ASCK à cette 25^{ème} journée, a reçu son trophée de champion des mains du président de la Fédération Togolaise de Football (FTF), le Colonel Guy Akpovy.



Le civisme fiscal est une composante importante pour la réussite de notre PND. Le consentement de tous les Contribuables à l'impôt participe de la démarche inclusive recherchée dans le PND, tout en ayant comme pendant naturel l'obligation de reddition de comptes à tous les niveaux.



Le Président de la République Togolaise, **Faure Essozimna Gnassingbé** lors du lancement du PND le lundi 4 mars 2019



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

INTERVIEW : KANAA, LE « LION »

« Je reviens sur scène très bientôt »

Jeune talentueux, pétri de talents et assez discret, Kanaa de son vrai nom Azilar Venunye, est un artiste qui ne cesse de porter haut le flambeau de la musique hip-hop que leur a transmis leurs aînés. Jeune poulain de la LSA Production, il annonce un comeback après une absence partielle de la scène musicale. Découvrons le !

Focus Infos : KanAa et la musique?

KanAa : J'ai commencé ma musique courant 2007-2008 juste après mon BAC quand la vague hip-hop a déferlé sur Lomé. J'ai rencontré mon groupe 585 boys en 2007 dans une émission radio. En 2009 on a sorti notre premier album « la force de nos rêves » mais déjà en 2008, on était finaliste au Togo Hip-Hop Awards devenus aujourd'hui All Music Awards avec le titre « nos regrets ». En 2012, on a sorti le plus grand single « oflou n'to ».

En 2012 le groupe s'est un peu disloqué mais pas éclaté vu que chacun est parti se chercher. Les autres ont tous quitté le pays, du coup je me suis retrouvé seul et j'ai donc décidé de me lancer en solo. De 2012 à 2014, j'ai multiplié des collaborations pour asseoir une bonne base avant de lancer mon premier single Djanta qui a eu un buzz assez conséquent et a abouti à la signature de contrat avec LSA Prod en 2015. Et le single « tu n'es pas Dieu » en 2016 qui m'a valu le titre de meilleur rappeur aux All Music Awards.

FI : L'histoire du surnom « Djanta » (lion en éwé) et du chiffre 33

KanAa : Djanta est resté juste après mon premier single du même titre. J'avais choisi de commencer ma carrière solo par un son très fort, assez symbolique. Je traversais une période assez sensible de ma vie et il y a un proverbe éwé qui dit « djanta dikou devio kpoe be avou » (le lion a maigri donc les enfants le prennent pour un chien ...ndrl). Je suis un lion et je reste un lion, c'est la base de ma carrière. C'était aussi une manière à moi de rendre hommage au groupe Djantakan, groupe qui a tellement influencé ma carrière, ma vision de la musique. Donc après, les gens ont continué à m'appeler « djanta » par ici et là et c'est resté.

Pour le chiffre 33, c'est parti d'un punch que j'ai lancé dans le remix du son « Et puis quoi » du camerounais Jovi qui disait : « 33 combats 0 défaite continue de les fuck » qui faisait une référence directe à l'époque aux 33 combats assortis de 0 défaite du boxeur célèbre Deontay Wilder.

FI : Tu as lancé récemment un single en janvier « elle m'a dit », quelle est l'histoire ?



KanAa : « Elle m'a dit » ce n'est pas un single, mais c'est plutôt ce que j'appelle un 'lost tape', c'est-à-dire des chansons qui sont là depuis mais que je n'utilise pas. C'est l'histoire d'un homme qui fait du mal à la femme qu'il aime. Il sait bien qu'il lui fait du mal mais ne pense pas à y remédier et la femme aussi, malgré le fait qu'elle souffre, décide de rester. C'est une histoire qui arrive plus souvent qu'on ne le croit et c'est inspiré d'une histoire vraie.

FI : Est-ce pour donner le ton du retour du Djanta sur la scène musicale ?

KanAa : Oui je prépare mon retour et j'arriverai bientôt.

FI : Pourquoi cette pseudo absence dans le monde musical ?

KanAa : Juste après un mauvais souvenir que j'ai vécu, j'ai décidé de me retirer un peu, et de réorganiser ma vie. Début 2018 j'ai trouvé du travail, je suis actuellement responsable communication à l'Institut Français du Togo. Ce qui fait que j'ai été assez absent parce qu'il me fallait du temps pour me reconstruire. Mais je reviens devant la scène très bientôt.

FI : Quel est ce mauvais souvenir de ta carrière ?

KanAa : C'est quand je devais aller au Cameroun pour le Douala Hip-Hop, je suis arrivé à Cotonou pour prendre le vol mais je n'avais pas pu prendre le vol malgré que j'eusse mon passeport et mon billet en main. Ça

m'a terriblement marqué.

FI : KanAa et LSA Prod

KanAa : LSA prod et moi, c'est une grande famille. Lauretta m'a rencontré en 2015, j'étais son assistant à l'époque, je lui dis je veux sortir une tape là elle me demande combien il te faut pour cela ; je vais te produire. C'est dans cet amusement qu'un contrat s'en est suivi. Je tire un chapeau à LSA Prod, Lauretta Sanvee également à mon manager Dieudonné Tomety

FI : Quelle touche particulière penses-tu que tu apportes au hip hop togolais ?

KanAa : Déjà au niveau de l'identité, de l'écriture du texte, je crois que j'ai déjà apporté beaucoup au Hip-Hop. J'ai apporté des hits aussi. J'essaie de faire de la musique qui me ressemble. Je veux donner à ces jeunes l'occasion de regarder quelqu'un qui peut les inspirer. C'est ce que j'apporte selon moi à travers ma musique que je fais.

FI : Ce que tu gardes de meilleur ?

KanAa : Mon plus beau souvenir, je ne m'en rappelle pas. Mais quand tu es sur scène et que tu tends le micro et 50 000 personnes reprennent ton son c'est quelque chose qui émeut.

FI : Et quelles sont les œuvres que tu as à ton actif ?

KanAa : 2014 « Djanta », 2015 remix « Et puis quoi » de Jovi, remix « Qu'est

qu'on a jamais vu » de Blaaz, sortie de « Tu n'es pas Dieu », 2016 « Xorse » featuring avec Kolins, 2017 sortie de « Prends ton pied », « Il n'y a que Dieu qui peut nous blesser » en featuring avec Khadi Diop

FI : Pour toi, c'est quoi le hip hop et comment décrirais-tu ton hip hop ?

KanAa : Le hip-hop c'est ma culture, c'est ce qui me définit. C'est ce qui m'a permis d'être celui que je suis aujourd'hui. Il n'est pas pareil au hip-hop américain ni à celui français. Mon hip-hop est un hip-hop africain d'expression francophone à part entière. C'est une façon de s'habiller, de voir le monde, de comprendre les gens et des valeurs. Mon hip-hop c'est un mélange de Kanye West, de la plume de Youssoupha et la vibe de Runtown.

FI : Qu'est-ce que tu as appris humainement de la musique ?

KanAa : Comment est-ce que tu peux toucher les gens avec ta musique. Moi, mon plus beau cadeau, ma plus grande fierté, c'est quand quelqu'un te fait savoir que ta musique l'a aidé à traverser certaines périodes ou à grandir, bref que ta musique lui parle. C'est quelque chose !

Après, derrière, tu rencontres des gens magnifiques qui n'attendent rien de toi mais qui font tout pour t'aider, pour te soutenir, ça aussi c'est beau. J'ai connu aussi le mépris, l'hypocrisie, la jalousie mais je ne retiens pas tout ça. Je retiens plutôt le fait de toucher des âmes, des cœurs. Sur le plan lucratif, ça m'a apporté de l'argent pas énormément mais il y a eu des périodes de ma vie où je ne vivais que de la musique.

FI : Ta chanson que tu apprécies le plus ?

KanAa : J'apprécie toutes mes chansons. Toutefois j'ai une affection particulière pour « Djanta » parce que c'est le morceau qui marque le départ de l'histoire.

FI : Aujourd'hui, tu travailles à l'Institut Français, il est à noter que depuis, il y a plus d'événements culturels. Coïncidence ou stratégie ?

KanAa : Je fais juste mon travail et c'est pour ça on m'a recruté. La stratégie, c'est juste la mise en œuvre de mon cahier des charges.

FI : Comment arrives-tu à jumeler le professionnel et la musique ?

KanAa : Je n'ai pas le choix. C'est un réaménagement permanent, je n'ai pas encore trouvé la formule idéale mais je continue de la chercher. De toutes les façons c'est le professionnel qui nourrit l'homme donc je n'ai pas le choix.

FI : Qu'est ce qui fait ta particularité ?

KanAa : Je prête attention aux lyrics. Ce que je véhicule comme message, est très important pour moi ; donc je travaille énormément mes textes. J'essaie d'être unique et je fais l'effort pour que quand tu écoutes une de mes chansons tu devines que tu écoutes du Kanaa et non quelqu'un d'autre et c'est ce que je recherche.

FI : Un rêve à réaliser ?

KanAa : Devenir le Jay Z africain.

FI : Le hip-hop togolais

KanAa : C'est une musique qui se cherche, qui est en train de se perdre un peu mais j'espère bien qu'elle va arriver à se trouver.

FI : KanAa et le collectif Par Nous Pour Nous ?

KanAa : C'est une association des promoteurs de cultures urbaines africaines, on l'a créée avec d'autres frères d'armes et on continue le combat. On fait tout ce qui est formation, tout ce qui est lobbying, accompagnement.

FI : Quels seraient tes 3 chantiers si tu étais ministre de la culture ?

KanAa : D'abord la formation, définir les axes stratégiques de développement. Je mettrai l'accent sur le tourisme, ensuite sur le cinéma et enfin sur la musique. Je vais mettre en exergue la formation car il faut des gens adéquats et compétents pour développer notre culturelle et en faire une industrie à part entière.

Et pour terminer, des espaces de consommation de la culture, c'est une chaîne de valeur qui va de la création à la consommation. Et on n'a pas de lieu où notre public rencontre notre culture. D'abord ce serait de mettre en place des salles de spectacle sur toute l'étendue du territoire pour permettre à toute population où qu'elle soit d'avoir accès à notre culture. Merci !

CORIS EPARGNE KID

**+ 4,5% D'INTÉRÊT
+ 2,5% DE BONUS SUR INTÉRÊT
2 FOIS L'AN***

DÉPÔT MINIMUM
5 000^{FCFA}

OFFERT
JUSQU'AU
30 AVRIL 2019

*Offre soumise à conditions



La Banque Autrement
www.corisbank.tg



fest'imm
le Salon de l'Immobilier et de l'Habitat au Togo



INSTITUTION RÉGIE PAR
LA LOI 90-02 DE LA
REPUBLIQUE TOGOLAISE

▶ CONFERENCE
GRAND PUBLIC

SAM. 11 05 19
15H00

10 GRANDES ERREURS A EVITER POUR VOTRE PROJET DE CONSTRUCTION

ORATEURS



Architecte - Cabinet GIGA
Porte Parole et Chargé
des Relations publiques - ONAT

AMENDAH Eklou Agbéko Patrick



Architecte - Cabinet ARCHINOVA
Immediate Past President - ONAT
Conseiller du Président du CSD

AKIDJETAN Kossi Makissé Nicolas

AVEC LA CONTRIBUTION DE L'ENSEMBLE DES ARCHITECTES DE L'ONAT

📍
CETEF TOGO 2000
PAVILLON OTI

☎
INFO LINE
+228 22 22 06 97

🌐
SUIVEZ-NOUS SUR
WWW.ONATONLINE.ORG